



Quelle que soit la nationalité des étudiant·es : Non à l'augmentation des frais d'inscription !



Contre l'augmentation des frais d'inscription dans les écoles publiques d'ingénieur·es

Un arrêté du ministre de l'économie confirme l'augmentation des frais d'inscription à l'Ensaï, ainsi qu'à l'Ensaë, à partir de la rentrée 2023-2024. En effet, ces frais pour les étudiant·es communautaires (Union européenne) de l'Ensaï passeront alors de 1 850 € à 2 650 € par an ; soit une augmentation de 43 % ! Ainsi, le gouvernement et l'Ensaï décident de faire subir aux étudiant·es leurs choix politiques et budgétaires. Pour SUD Ensaï et Sud Insee, il est inacceptable que les étudiant·es payent les pots cassés de la mise en concurrence des établissements de l'enseignement supérieur.

Contre l'injustice envers les étudiant·es étranger·es et pour la gratuité de l'enseignement supérieur

De surcroît, l'augmentation des frais d'inscription pour les personnes non communautaires (hors Union européenne) sera beaucoup plus importante. En effet, les frais d'inscription passeront de 1 850 € à 4 150 € par an en 2023-2024 ; soit une augmentation de 124 % ! Malgré les exceptions prévues, la hausse de ces frais est scandaleuse et injuste à l'encontre de ces étudiant·es. Nous nous opposons à toute augmentation des frais d'inscription qui ne ferait qu'accroître la sélection ! Pour SUD Ensaï et Sud Insee, les étudiant·es communautaires ou non devraient, au contraire, bénéficier d'un accès entièrement gratuit à l'enseignement supérieur.

Pour l'unification de l'enseignement supérieur

En fin de compte, l'opposition entre les grandes écoles et les universités va à l'encontre des intérêts des étudiant·es et de la société. De plus, la compétition entre équipes, laboratoires et instituts de recherche est tout aussi délétère. Dès lors, une université entendue comme lieu de réflexion, de création, de diffusion et de transmission, d'épanouissement humain et scientifique, doit constituer un horizon unifié de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour une université publique, ouverte à toutes et tous, SUD Ensaï et Sud Insee revendiquent :

La gratuité de l'enseignement supérieur pour toutes et tous, sans condition de nationalité ;

Un financement public à la hauteur des besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Rappel historique sur le statut de l'Ensaï

L'Ensaï, comme l'Ensaë (qui forme notamment les administrateurs et administratrices de l'Insee) ainsi que le Crest (recherche) font partie du Genes (Groupe des écoles nationales d'économie et statistique). Le Genes était une direction de l'Insee jusqu'en 2011. À ce moment, le Genes a changé de statut, devenant un « établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel » (EPSCSP). Ce que ça change ? Une tutelle amoindrie de l'Insee sur la formation de ses cadres. Ce désavantage manifeste était censé être compensé par un accès plus facile à des fonds de recherche, sans qu'on ait la moindre garantie dans les faits. Le projet avait été vendu comme tel aux organisations syndicales de l'Insee, pas dupes. Et à raison : manifestement, les facilités budgétaires espérées ne profitent pas aux étudiant·es qui se destinent au secteur privé ! Tou·tes perdant·es alors ?

Sud Ensaï et Sud Insee

<https://www.sudinsee.org/>

https://twitter.com/Sud_Insee